

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : Déontologie et compliance	Niveau d'études : B
	Nombre de crédits ECTS : 2
Nombre de périodes : 30	N°UE : 1274 Code de référence : 711240U32D1
	Section : Bac compta Année scolaire : 2022-2023

DESCRIPTION
<p>Prérequis :</p> <p>Face à des problèmes juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ; - les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent ; - prévenir les litiges qui y sont relatifs ; <p>Face à des situations relatives aux procédures et aux règles d'une gestion comptable conforme, en ayant à sa disposition le plan comptable,</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser, après avoir adapté le P.C.M.N., un exercice comptable simple d'une entreprise commerciale, depuis l'ouverture des comptes jusqu'à la fin d'exercice, y compris les documents d'inventaire (limité aux amortissements et aux variations de stock) et établir les comptes annuels, dans le respect des normes édictées par le droit comptable. <p>Face à un système informatique connu,</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les fonctionnalités du module de comptabilité générale d'un logiciel courant .
<p>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Cette unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir les principes fondamentaux de la déontologie et de la compliance ; - d'appréhender les procédures de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les atteintes au R.G.P.D.
<p>Contenu du cours :</p> <p>L'étudiant sera capable, dans le cadre de situations concrètes rencontrées par les professionnels du chiffre, en disposant des textes légaux et réglementaires,</p> <ul style="list-style-type: none"> - de différencier ces professions (conditions d'accès, stages, admission aux instituts professionnels du chiffre, formes d'exercice, ...) ;

- d'acquérir et d'appliquer les principes fondamentaux de la déontologie (honnêteté, intégrité, respect des valeurs éthiques, ...) ;
- d'appréhender les risques courants de blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ;
- d'identifier les devoirs et obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
- d'acquérir et appliquer les principes fondamentaux du R.G.P.D. (Réglementation générale sur la protection des données).

Table des matières :

I. INTRODUCTION

- A. Définitions
- B. L'évolution du métier
- C. Les composantes de la déontologie
- D. L'IEC
- E. L'Institut professionnel des comptables et fiscalistes agréés (IPCF)

II. Le RGPD

- A. Le RGPD : pour QUI ?
- B. Données personnelles
- C. Traitement de données
- D. Les 8 règles d'or du RGPD
- E. Le RGPD pour les métiers du chiffre
- F. Le RGPD pour les métiers du chiffre

III. La loi du 17 mars 2019

- A. L'ITAA
- B. Contenu de la loi

IV. Le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

V. Quelques cas pratiques

Bibliographie :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/themes/marketing/non-respect-des-obligations-rgpd-par-un-responsable-du-traitement#:~:text=Vous%20avez%20le%20droit%2C%20en,de%20violation%20de%20vos%20droits>

https://www.belgium.be/fr/justice/respect_de_la_vie_privée/protection_des_données_personnelles

<https://blog.liantis.be/fr/comptable-et-expert-comptable/rgdp>

Bulletin de l'ordre des experts comptables et comptables brevetés de Belgique (OECBB)

<https://www.cairn.info/revue-rimhe-2012-1-page-97.htm>

<https://www.comptables-belgique.be/la-legislation/>

<https://www.dastr.eu/fr/guide/8-regles-d-or-de-la-conformite-RGPD/357>

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019031703&table_name=loi

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679&from=EN>

https://www.exact.com/befr/blog/accountancy/faites-vite-le-controle-rgpd-derniere-minute-pour-experts-comptables?utm_campaign=07202018-BE-FR-shared-pagefeed_dsa-sea&utm_source=google&utm_medium=cpc&gclid=EAlaIQobChMI4OeWu7-b-AIVxobVCh0tAAXpEAAAYASAAEgLWZ_D_BwE&gclidsrc=aw.ds

<https://www.fsma.be/fr/lutte-contre-le-blanchiment-de-capitaux-et-le-financement-du-terrorisme>

https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/information-tous/Pages/reglement-general-protection-donnees.aspx#Quelles_sont_les_sanctions_en_cas_de_non-respect_du_RGPD%C2%A0?

<https://www.itaa.be/fr/deontologie/>

ITAA-Lex de l'expert-comptable et du conseiller fiscal (2022)

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Mme Pochet

METHODOLOGIE

Les étudiants disposent d'un syllabus, parfois lacunaire, à compléter durant les cours. La matière est découverte sur base du RGPD, de mises en situation, de documents et, occasionnellement, une part d'exposé théorique est prévue. Des articles ou des vidéos seront également proposés afin de compléter l'information et de faire la jonction entre le cours et la réalité professionnelle. Les étudiants devront répondre à des questions et analyser des situations concrètes.

Un représentant de l'ITAA vient en classe pour réaliser un exposé.

Les nombreuses mises en situation permettent de répondre aux finalités de l'acquis d'apprentissage.

MODES D'ÉVALUATION

Examen écrit à la fin du module. Les étudiants devront analyser des cas pratiques.